



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PP/2024/232

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial – que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est **société anonyme intercommunale RESA** demeurant **rue Sainte-Marie 11 à 4000 LIEGE**.
Le terrain concerné est situé **rue de l'Hôpital face au n° 56 à 4100 SERAING** et est cadastré **7e division section G n° 700S**
Le projet vise à "**construire une cabine divisionnaire électrique**" et présente les caractéristiques suivantes :

Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Maxime CHIMENTO (04/330.86.20)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **13 août 2024 au 30 août 2024 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)

Maxime CHIMENTO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24 mars 2023)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOLF
CINQUIÈME ÉCHEVIN